



Communiqué de presse

Le Conseil fédéral veut une nouvelle loi sur la protection de marques

Bientôt plus de montres suisses bon marché – des milliers de postes de travail en danger !

Zurich, le 18 novembre 2009 – **Le message « Swissness » passé ce jour-même par le Conseil fédéral est contre-productif pour IG Swiss Made : au lieu de renforcer la désignation « Suisse », il l'affaiblit gravement. Les producteurs suisses de montres devront fermer des lieux de production et des milliers de postes de travail sont menacés.**

Le message « Swissness » ou « Suissitude » traite de la révision de la Loi sur la protection des marques et de la Loi pour la protection des armoiries publiques. En tant que seule branche, l'industrie horlogère profite, aujourd'hui déjà, d'un règlement qui a fait ses preuves. Un mouvement d'horlogerie suisse doit comprendre au moins 50 pour cent de son valeur de pièces composantes de fabrication suisse, la montre doit être assemblée en Suisse et le contrôle de la qualité doit se faire en Suisse. Cette législation claire et nette remplit, depuis des décennies, les exigences de la branche et répond à l'Interdiction de la tromperie. Jusqu'à ce jour, on ne connaît pratiquement pas de problèmes dans l'application de l'ordonnance réglant l'utilisation du nom « Suisse ».

L'endurcissement proposé par le Conseil fédéral est arbitraire et menacerait l'existence de la plupart des PMU actives dans la production horlogère suisse. Des milliers de postes de travail seraient en danger. « Nous pourrions licencier des collaborateurs existants et engagés il y a peu et fermer immédiatement notre nouvel emplacement de production de Biberist qui nous a coûté 10 millions de francs », relève M. Ronnie Bernheim du Groupe Mondaine. La raison : « Nous serions forcés, à l'avenir, d'acheter des boîtiers et cadrans en Suisse à un prix quatre à dix fois plus élevé. Nous devrions doubler les prix de nos montres sans créer une plus-value pour notre clientèle », dit M. Bernheim.

Qui plus est : le nouveau règlement ne renforcerait aucunement la désignation « Suisse ». Tout au contraire : pour répondre aux exigences, les producteurs suisses devraient maintenir la valeur des composantes étrangères au strict minimum. Ceci veut dire qu'ils seraient forcés d'avoir recours, de plus en plus, à des composantes à bas prix. Il serait ainsi possible qu'une montre bon marché, inférieure, pourrait recevoir l'homologation « Swiss Made » du fait du faible



pourcentage de composantes étrangères, tandis qu'une montre de haute qualité ne la recevrait pas du fait de composantes à plus haute qualité et à plus haut prix. Ceci ne va pas dans le sens des consommateurs, ni du commerce, ni des producteurs en l'opinion de IG Swiss Made.

IG Swiss Made, de ce fait, considère inopportun la révision de la Loi sur la protection des marques. Le règlement suisse, mondialement connu, des 50% pour la branche a maintes fois fait ses preuves dans le secteur horloger.

Pour de plus amples renseignements :

IG Swiss Made
c/o dr Sigmund Pugatsch
Beethovenstrasse 11, Zurich
T +41 44 286 50 10
F +41 44 286 50 18
spugatsch@rp-law.ch

IG Swiss Made est un regroupement de 25 PMU de la branche horlogère (comme, par exemple, Mondaine, Zurich et Ronda, Lausen BL). Ces entreprises réunissent plus de 2000 collaborateurs sous salaire fixe. À cela s'ajoutent des milliers de collaborateurs free-lance, d'employés de sociétés sous-traitantes ainsi que d'employés à l'étranger.